

LE JOURNAL DE

THÉNAC

JOURNAL D'INFORMATIONS
DE LA COMMUNE

accueil.mairie@thenac17.fr
www.thenac17.fr

N° 17

2020 - 2025

5 ans ensemble
5 ans d'actions

Bonnes vacances



Villages d'avenir



Horaires d'ouverture de votre Mairie

- Lundi : 13h à 17h
 - Mardi : 9h à 12h et 13h à 17h
 - Mercredi : 9h à 12h
 - Jeudi : 9h à 12h
 - Vendredi : 9h à 12h et 13h à 17h
- Tél. : 05.46.92.63.58 - Fax : 05.92.46.68.45
Adresse courriel: accueil.mairie@thenac17.fr
Facebook : [Mairie Thénac 17](#)
Site internet : thenac17.fr
France services : thenac17@france-services.gouv.fr
35, rue de la République - 17460 Thénac



Horaires d'ouverture de votre Médiathèque

- Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h
 - Jeudi : 16h à 18h *
 - Vendredi : 16h à 18h *
 - Samedi : 10h à 12h et 14h à 18h
- * 14h à 18h pendant les vacances scolaires
Tél. : 05.46.92.19.99
Adresse courriel : mediatheque@thenac17.fr
Facebook : [médiathèque Thénac 17](#)
2, rue de la République - Parc du Château
17460 Thénac

Permanences des élus

- Sylvie MERCIER, Maire
du lundi au samedi sur rendez-vous au 06.75.83.02.45
- Adjointes :
Lundi après-midi : Jean-Pierre BRUNET, *urbanisme*
Mardi après-midi : Patrick PAYET,
communication et associations
Mercredi après-midi : Béatrice RAPET, *budget*
Jeudi matin : Joëlle DUJARDIN,
action sociale/enfance-jeunesse
Vendredi après-midi : Ludovic MOULINEAU,
bâtiments-voiries

Et sur rendez-vous au 05.46.92.63.58

Directeur de publication : Sylvie MERCIER, Maire de Thénac
Rédaction/Mise en page/Groupe communication
Nelly Muscadet - Jean-Luc Rabannier - Jean-Claude Charpignon
Franck Rocherieu-Rodriguez - Nadine Payet - Patrick Payet
Monique Charpentier - Sandrine Sinou / Médiathèque : Françoise Cochet
Impression : Imprim'Ton ID Gémozac

SOMMAIRE

| | |
|--|------|
| ÉDITORIAL | p.3 |
| INFO MUNICIPALE Comptes-rendus C.M. | p.4 |
| 2020-2025 5 ANS ENSEMBLE 5 ANS D' ACTIONS | p.5 |
| Esprit Village Proximité-Dialogue Ecologie Attractivité Identité Patrimoine Sécurité Travaux-Equipement Budget | |
| EN IMAGES | p.17 |
| LA LETTRE DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX | p.19 |
| UN PORTRAIT A L'HONNEUR | p.20 |
| EXPRESSION DES ELUS MINORITAIRES | p.20 |
| AGENDA | p.21 |
| VIE ASSOCIATIVE | p.21 |
| NUMÉROS UTILES | p.24 |



Chères Thénacaises, Chers Thénacais,

Cinq années ensemble, Cinq années d'actions,

Il me semble essentiel de revenir sur ces années passées à votre service, marquées par des défis importants, mais aussi de belles avancées pour notre commune.

*Depuis l'année 2020, avec toute l'équipe municipale, nous avons œuvré avec une volonté constante pour **servir l'intérêt général, améliorer votre quotidien et préparer l'avenir de notre territoire.***

Nous avons accompli ensemble la modernisation de nos infrastructures, engagé des actions pour la transition écologique et la protection de notre environnement, soutenu la vie locale, développé l'attractivité et l'identité de notre commune, et tout ceci toujours dans le dialogue et la proximité.

Nos résultats sont le fruit d'un travail collectif, avec vous, citoyens engagés, et je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre confiance, votre participation et votre esprit de solidarité.

Nous allons entrer dans une période de réserve pré-électorale le 1^{er} septembre qui ne permettra plus d'engager de nouveaux projets mais nous restons mobilisés sur les dossiers en cours jusqu'à la fin de notre mandat.

Alors que nous avançons ensemble vers une nouvelle étape de notre histoire commune, ensemble, poursuivons notre chemin pour faire de Thénac une commune où il fait bon vivre, une commune qui regarde l'avenir avec confiance et ambition.

Restons mobilisés, confiants, et solidaires, dans un esprit Village !

Je vous souhaite un très bel été 2025.

*Votre Maire,
Sylvie MERCIER.*



COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Les conseils municipaux jouent un rôle clé dans la gestion et le développement de notre commune. Ce sont des moments de dialogue, de décisions importantes et de partage d'idées pour le bien-être de tous.

Les décisions prises lors de ces réunions influencent directement la vie quotidienne des citoyens, et c'est par l'implication de tous que notre commune évolue.

Vous pouvez consulter l'ordre du jour sur les tableaux d'affichage, la page Facebook, le site de la mairie, ainsi que le compte rendu à la suite de chaque réunion. Les procès-verbaux sont publiés après adoption du conseil municipal. Tous les documents en version papier sont consultables en mairie. Les conseils municipaux sont publics, vous pouvez y assister et vous rendre compte du travail important réalisé.

Les conseils municipaux se réunissent régulièrement pour aborder des sujets variés tels que l'aménagement du territoire, les travaux, les demandes de subventions, la gestion des agents, les finances locales, les projets culturels et sportifs, ou encore les questions environnementales.

Le conseil municipal s'est réuni à deux reprises depuis notre dernière publication : les sujets à l'ordre du jour, variés et importants, ont permis, comme à l'accoutumée, des débats riches et nourris.

Le premier conseil suivant notre dernière publication a pris des décisions à caractères financiers ainsi que des décisions de délégations de pouvoir.

Le deuxième conseil a été consacré aux questions de modifications budgétaires, gestion d'espaces municipaux et gestion de personnel.

Conseil municipal du 17 avril 2025

- 1 - Approbation du Procès Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 27 mars 2025.
- 2 - Délibération pour déléguer au maire la décision de placements de fonds provenant du legs Fleisch.
- 3 - Demande de subvention au Département pour la réhabilitation du bâtiment commercial Epicerie Bar multi-services avec autorisation de réaliser les travaux avant l'attribution de la subvention.
- 4 - Demande de subvention au Département pour la réhabilitation et l'amélioration de la qualité environnementale de l'espace public parc Maguier avec autorisation de réaliser les travaux avant l'attribution de la subvention.
- 5 - Délibération pour solliciter une délégation de maîtrise d'ouvrage de la CDA de Saintes pour la réalisation d'un réseau pluvial et le fonds de concours "eaux pluviales".
- 6 - Délibération autorisant la signature de la convention de mise à disposition du service urbanisme "droit des sols" de Saintes Grandes Rives l'Agglo au profit de la commune de Thénac.
- 7 - Délibération pour modifier la redevance d'occupation du domaine public et droit de place.
- 8 - Délibération pour autoriser la participation de la commune de Thénac à la mutualisation d'un point de collecte équarrissage entre plusieurs communes limitrophes.
- 9 - Questions et informations diverses.

Conseil municipal du 03 juin 2025

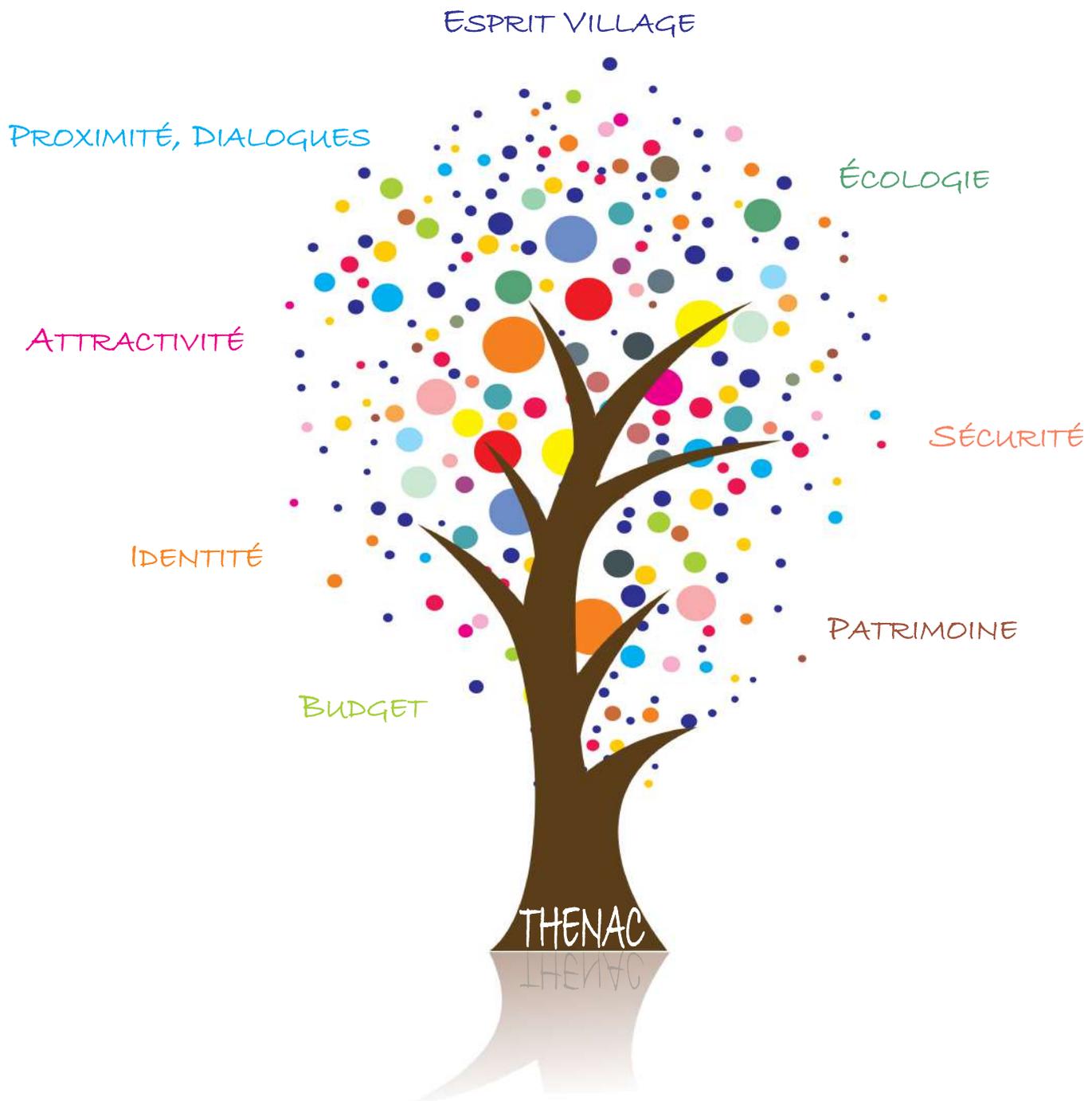


- 1 - Approbation du Procès Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 17 avril 2025.
- 2 - Occupation commerciale du domaine public : évolution du tarif de la redevance d'occupation du domaine public et droit de place.
- 3 - Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rénovation de la toiture et de la porte du château Maguier.
- 4 - Budget principal - Décision Modificative n°1 de l'exercice 2025 - Régularisation du suréquilibre budgétaire du BP 2025 - Rectification délibération du 27 mars 2025.
- 5 - Budget Principal - Décision Modificative n°2 de l'exercice 2025.
- 6 - Convention multipartite relative à la valorisation des déchets verts à la ferme-plateforme de Thénac.
- 7 - Création d'un emploi permanent à temps complet de rédacteur et mise à jour du tableau des effectifs.
- 8 - Questions et informations diverses.

La crise sanitaire COVID 19 de 2020-2021 et le retard dans l'installation du nouveau conseil municipal ont rendu difficile la prise de fonction des nouveaux élus.

Nous avons pris le temps de mettre en place la nécessaire réflexion pour mener à bien les importants projets indispensables au développement d'envergure de notre commune.

Les temps du constat étant terminé, les nouveaux élus ont dû établir des priorités tout en définissant les grands axes :





L'esprit village, c'est témoigner d'un état d'esprit ouvert, accueillant, solidaire, respectueux de l'art de vivre ensemble et attentif à notre cadre de vie.

L'esprit village, c'est privilégier le dialogue, la relation, la proximité, la convivialité des lieux de rencontres où l'envie de se retrouver est favorisée.

L'esprit village, c'est affirmer notre identité, la culture, la qualité de vie où se construit un avenir préservant la nature et l'environnement.

Notre commune mesure la chance d'avoir un tissu associatif très riche et varié. Le conseil municipal a toujours eu à cœur de les accompagner notamment par un soutien indéfectible de moyens financiers, immobilier et humain. (Salles communales et matériel).

Nos associations proposent toutes des animations riches et variées dans différents domaines :

Sportif, culturel, animations, chant et musique, pilotage et planeur, peinture, lecture.....



La solidarité déjà très présente par les associations et le **CCAS** a pu être accompagné par le nouveau dispositif **HEURE CIVIQUE** qui permet de mobiliser tous les habitants de la commune qui souhaitent s'engager.



PROXIMITÉ, DIALOGUES

Le conseil municipal, le Maire et les élus délégués ont toujours tout mis en œuvre afin de construire le projet **"Thénac tous ensemble"** en privilégiant **l'échange, le partage de l'information, notamment grâce aux réunions publiques et « apéros de quartier ».**

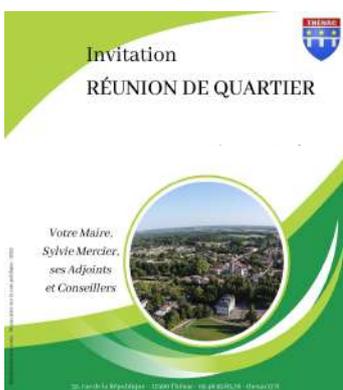
Un exemple qui illustre cette volonté d'interaction : la création des commissions de travail (incluant les élus en charge des dossiers et les thénacais qui le souhaitent) a permis de développer des échanges constructifs.

Toutes les informations, événements ont fait l'objet de publications régulières par tous les moyens de communication : la distribution régulière d'un bulletin municipal et des flashs

infos mis en page par la commission communication et l'assistance d'un agent de la médiathèque, sans oublier la création d'un nouveau site internet complet et facile d'accès, Facebook.



Au plus proche de vous, des référents quartiers ont assuré une véritable courroie de transmission entre les résidents et la mairie.



ÉCOLOGIE



La municipalité, avec l'aide des agents, a mis en place une véritable politique éco citoyenne : plantation de végétaux et fleurissement résistant à la chaleur, baisse de la consommation d'eau, plantation de haies notamment au niveau des parkings, en limite des zones urbaines, végétalisation du lotissement Beauséjour et création d'un verger solidaire en collaboration avec les élèves du lycée horticole du Petit Chagnac.



La renaturation de la rue de la Paix et la création d'un espace piétonnier sécurisé pour les trajets des enfants a nécessité un investissement de 136 815 euros dans le cadre du label village d'avenir; ce dossier, reconnu novateur et vertueux sur le territoire, a reçu une subvention importante de l'agence de l'eau Adour Garonne et du Département Charente maritime à hauteur de 80% du projet.



Afin de canaliser les eaux pluviales, nous avons dû nettoyer les mares et les fossés dans le respect de la préservation des milieux humides indispensables à notre écosystème.

Dans la continuité, nous avons également mobilisé la population sur des actions de nettoyage de la nature, une expérimentation de collecte de bio déchets et de déchets verts.



Nous avons également souhaité attirer l'attention des habitants sur les dégâts que peuvent causer les frelons asiatiques en organisant des ateliers de sensibilisation. Des pièges (à frelons et chenilles processionnaires) ont ainsi été installés par les employés communaux.



ATTRACTIVITÉ

Le développement de l'attractivité de notre commune repose sur plusieurs facteurs clés, parmi lesquels la présence de services publics, de commerces, du marché, d'offres de soin et de bien-être.



LES COMMERCES UN PILIER ÉCONOMIQUE

Les commerces locaux sont essentiels pour dynamiser l'économie d'une commune : boucherie, tabac, épicerie bar restauration, salon de coiffure, boulangerie, fleuriste et commerces ambulants.



LE MARCHÉ RÉFÉRENCÉ TOUS LES JEUDIS MATIN

Nous sommes ravis de vous présenter les commerçants de notre marché local qui se tient chaque jeudi matin dans le centre bourg. Ce marché est bien plus qu'un simple lieu d'achat, c'est un véritable lieu de vie où se rencontrent producteurs, artisans et consommateurs dans une ambiance conviviale et chaleureuse.



Ces activités contribuent non seulement à la qualité de vie des habitants, mais aussi à l'essor économique et social de notre commune.

LES SERVICES PUBLICS : UN SOUTIEN INDISPENSABLE



Les services publics, tels que la mairie, la Poste, les écoles, la médiathèque, le centre de loisirs sont indispensables au bien-être des habitants. Ils garantissent l'accès aux services essentiels et renforcent le sentiment de sécurité et de communauté.



FRANCE SERVICES UN ACCÈS SIMPLIFIÉ AUX DROITS




THÉNAC
Besoin d'aide dans vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

| | |
|-----------------------------|--------------------------------|
| FORMATION, EMPLOI, RETRAITE | SANTÉ |
| ÉTAT CIVIL ET FAMILLE | LOGEMENT, MOBILITÉ ET COURRIER |
| JUSTICE | BUDGET |

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

Le dispositif "France Services", installé à la Mairie depuis maintenant 4 ans, vise à rapprocher les services publics des citoyens en regroupant en un même lieu, plusieurs administrations (CAF, France Travail, CPAM, etc...). Ce guichet unique permet aux habitants d'effectuer leurs démarches administratives plus facilement et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé.



IDENTITÉ

Notre commune, riche en histoire et en culture, se distingue par son engagement, la créativité et l'épanouissement de ses jeunes. Dans le cadre de divers projets, nous les avons invités à exprimer leur vision de la commune à travers des œuvres artistiques pour mettre en valeur des sites et du savoir faire autour des richesses de notre patrimoine.



LA FRESQUE SALLE HÉLÈNE NEVEUR

Cette fresque participative a été réalisée en 2021 par des enfants de la commune, sous la houlette de **Benoît Hapiot**, artiste plasticien, dans le cadre d'un atelier organisé conjointement par la mairie de Thénac, les associations **Actions Village**, **L'EP2L** et les parents d'élèves.

Elle orne depuis le mur de la salle polyvalente Hélène Neveur...



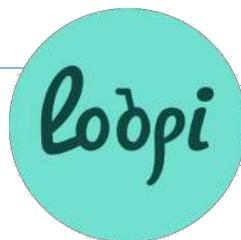
PROJET JEUNE THÉNAC DANS L'OBJECTIF

Ils l'ont fait !!! Nos jeunes du projet "**Thénac dans l'objectif**" ont finalisé leur projet de réalisation d'un petit film documentaire sur notre commune de Thénac.

Les idées, l'imagination, la bonne humeur, l'humour, le dynamisme

et la rigueur ont été au rendez-vous au cours des rencontres hebdomadaires de l'équipe de tournage, d'avril à décembre 2023.

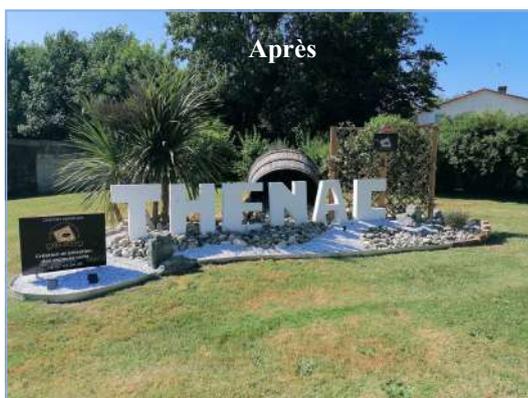
Ce film est visionnable via le site Internet de la commune et l'application Loopi.



Avant

ENTRÉE DU BOURG

Amélioration de l'accueil à l'entrée de bourg par une création originale et gratuite.



Après



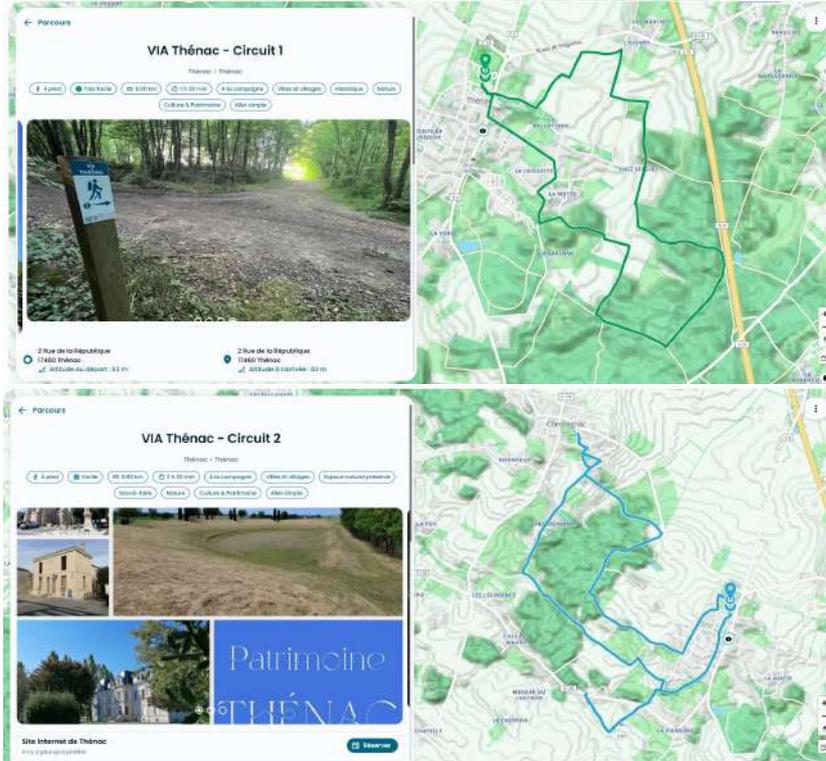


CHEMINS DE RANDONNÉE LOOPI



La municipalité a fait réaliser par la Communauté d'Agglomération Saintes Grandes Rives le tracé et le balisage de deux circuits de randonnées sur notre commune.

Opérationnels depuis peu, ces sentiers sont à découvrir sur l'application Loopi.



VALORISATION DU THÉÂTRE GALLO-ROMAIN



Ce théâtre antique, probablement construit sous le règne de Néron, fait partie d'un sanctuaire rural comprenant une source et des Thermes. Le site gallo-romain des Arènes, emblématique de notre commune, est un lieu calme, hors du temps, qu'il nous appartient de préserver.



LA PIERRE DE THÉNAC

L'atelier de sculpture



La pierre de Thénac, véritable pépite de notre patrimoine, a toujours inspiré les artistes. En 2022, un atelier de sculpture a vu le jour, sous l'égide de l'association ARTEO et des Carrières de Thénac. La valorisation de la pierre de Thénac est l'un des projets qui nous tient le plus à cœur.

Le four à chaux

Après la pose de la première pierre en mai 2023, les équipes du SAS ont posé leurs pioches, pelles et outils de taille de pierre sur le site du four à chaux de notre commune. Tout juste terminé, le four a été inauguré le 19 juin dernier. Un très bel ouvrage !



RÉNOVATION ET MISE EN VALEUR DU BÂTIMENT 1954 ET DE LA RUE DE LA PAIX

Deux ans d'études et de travaux pour une réalisation d'envergure.

Montant des investissements pour le bâtiment 1954 :

2 187 948 €

subvention : **1 317 653 €**

Le FCTVA (Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée) qui sera encaissé sur 2 années (2025-2026) est estimé à **340 000 €**.

le solde de **530 295 €** est financé par une partie du legs de *Mme FLESH*.

LE CONSTAT

« Le restaurant scolaire dans le château Maguier ne remplit plus depuis plusieurs années les conditions sanitaires pour accueillir nos enfants. Les salles associatives dans le bâtiment 54 sont particulièrement vétustes et certaines salles présentent un danger. »



LA RÉALISATION

Face à ce constat et conformément à ses engagements, la municipalité a entrepris d'ouvrir en priorité ce dossier. La décision fut prise de procéder à une rénovation totale et un agrandissement sur la partie parc ainsi qu'à l'étage.

L'immeuble « 1954 », après avoir été expertisé, est conservé et sera rénové entièrement.

Il reçoit depuis septembre 2024 le restaurant scolaire et six salles multi activités.





LA RUE DE LA PAIX - AVANT/APRÈS



**INAUGURATION
OFFICIELLE DU
BÂTIMENT 1954 ET DE
LA RUE DE LA PAIX,
LE 6 SEPTEMBRE 2024**



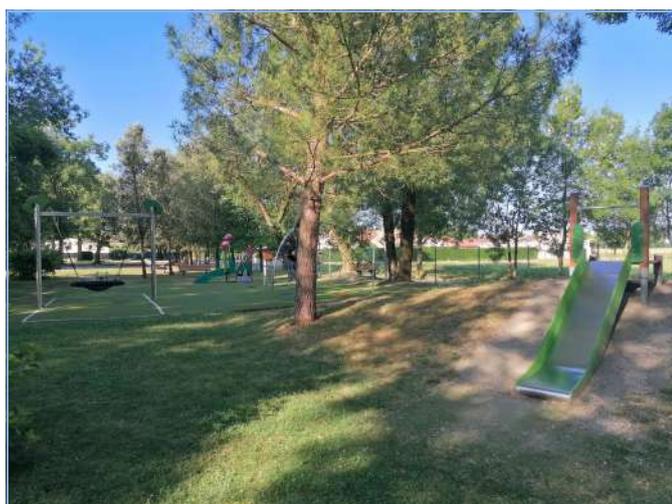
TRAVAUX SUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

De nombreux travaux ont été effectués sur les bâtiments communaux, notamment :

- ◆ **P**oursuite de la rénovation de l'église.
- ◆ **C**réation de la cour du centre de loisirs.
- ◆ **T**ravaux de l'école dans deux salles de classes : store, clim, peinture, aménagement et installation de jeux dans la cour.
- ◆ **R**éfection des couvertures.
- ◆ **R**éfection de la salle Hélène Neveu.



- ◆ **D**es moyens financiers importants ont été investis notamment pour reprendre tous les travaux sur les bâtiments mis à disposition du club de foot pour permettre son homologation par le district.
- ◆ **R**énovation, restructuration aménagement du parc, amélioration de l'aire de jeux.
- ◆ **M**odification de l'éclairage du terrain de foot et des bâtiments pour passer en éclairage LED.



SÉCURITÉ

La sécurité est un domaine incontournable dans la gestion d'une commune. L'aménagement, la réparation et la création de voirie ainsi que les différents contrôles des infrastructures relèvent de nos obligations.

Equipement en abribus
Installation d'abris sur tous nos arrêts de bus pour nos écoliers

Investissements depuis 2022
142 871 €
19 765 € subventions

Maintenance
Mise en place de différents contrats de maintenance (bâtiments, défibrillateurs, cloches de l'église, chaufferie, plate-forme PMR)

Rénovation de nos éclairages publics et installation de nouveaux points d'éclairage



Création de points d'eau incendie supplémentaires



Déploiement ALERTE SMS

Participation citoyenne
Signature de la convention prévue le 9 juillet avec la sous-préfecture et la gendarmerie

VOIRIES

Voici quelques exemples de nos aménagements :

Chemin de l'Essard, rue du Fossé Doré, aménagement des rues du village des Arènes, aménagement de la Garenne, marquages au sol, chemin de la pointe, création de places PMR, pose de panneaux directionnels.



VEILLE SAISONNIÈRE

Conformément aux dispositions prévues par le plan national Canicule, la veille saisonnière est activée chaque année du 1er juin au 15 septembre. Ce plan permet de lutter contre d'éventuels risques sanitaires liés aux fortes chaleurs, notamment pour les personnes fragiles, âgées ou en situation de handicap. Recensez-vous auprès du CCAS de la commune pour ne pas rester isolées.

Protégez-vous, suivez les recommandations et appelez le 15 en cas d'urgence ou de malaise.

#CANICULE

Face à la canicule, adoptez les bons réflexes :



Buvez de l'eau régulièrement



Maintenez votre logement frais : fermez les fenêtres et volets la journée



Mouillez-vous le corps



Ne buvez pas d'alcool



Évitez les efforts physiques



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches



TRAVAUX-ÉQUIPEMENT

La municipalité a engagé un projet de revitalisation de la friche en centre bourg, communément appelé "Espace Mechin" située à l'arrière des commerces actuels. L'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine a réalisé le portage financier de cette opération en achetant l'espace qui sera revendu à la commune en fin d'année 2025.

Ce dossier doit répondre à plusieurs objectifs :

- ◆ **Créer un nouvel espace de vie** (locaux d'activités, logements, cabinet médical, bureau pour les infirmiers et un bureau pour une psychologue)
- ◆ **Répondre aux enjeux environnementaux** (dépollution du site, végétalisation)
- ◆ **Améliorer le cadre de vie** (revaloriser le quartier et renforcer l'attractivité de notre commune)

Nous sommes actuellement dans la phase d'études de faisabilité. Les différents acteurs ont été approchés (médecin, infirmiers, psychologue, commerçant) pour connaître leur besoin et définir le projet avec eux.

Notre objectif est clair, nous souhaitons redonner vie à cet espace en le mettant au service des habitants et du développement local.



Ce projet sera mené en concertation avec les partenaires institutionnels et les acteurs économiques. Les habitants seront tenus régulièrement informés.

Ce projet se fera par étapes, dans un souci de transparence et de maîtrise des impacts financiers.

La commune poursuit les échanges avec les différents partenaires afin de fixer la programmation de cette opération.

BUDGET



Un budget maîtrisé et équilibré malgré des investissements importants qui se sont imposés à nous.

L'Etat, le Département, et les autres partenaires institutionnels ont répondu favorablement à nos sollicitations pour tous ces dossiers par l'octroi de subventions.

La gestion est saine sans aucune augmentation du taux d'imposition.

La dernière valorisation comptable établie par le Service de Gestion Comptable fait état d'une très bonne situation financière globale avec les commentaires suivants :

"La capacité d'autofinancement (CAF) qui est de 178€ par habitant ainsi que taux d'épargne qui est 25,83 % sont supérieurs aux moyennes de comparaison des communes de même strate de population (entre 500 et 2 000 habitants)."

Nos réalisations ont été financées sans avoir recours à de nouveaux emprunts, le taux d'endettement par habitant est resté stable et maîtrisé en comparaison avec les communes de même catégorie.

La trésorerie reste confortable.

Le legs de Mme Flesch a été partiellement utilisé pour financer les gros investissements depuis 2022 et permettre d'attendre le remboursement de la TVA par l'Etat.

| ANNEE | CAF (capacité d'autofinancement) | | Encours de la dette | |
|-------|----------------------------------|--|----------------------------------|--|
| | Montant par habitant pour Thénac | Montant par habitant pour les communes de même catégorie | Montant par habitant pour Thénac | Montant par habitant pour les communes de même catégorie |
| 2024 | 148 € | 109 € | 457 € | 546 € |
| 2023 | 151 € | 112 € | 488 € | 562 € |
| 2022 | 255 € | 106 € | 523 € | 564 € |
| 2021 | 134 € | 91 € | 658 € | 569 € |
| 2020 | -26 € | 92 € | 682 € | 584 € |

Foire aux Fleurs

Le 4 mai notre traditionnelle foire aux fleurs sous le beau temps du début mai et sa fête foraine



Cérémonie

La cérémonie du 8 mai au monument aux morts, le devoir de mémoire.

Conférence

Organisée par l'association EPLL le 10 mai, une très belle conférence mettant à l'honneur les femmes de la mer :

Marc GOURDEN nous parle des aventures d'Anita CONTI et la navigatrice grande aventurière Anne QUEMERE raconte ses exploits devant un public nombreux et admiratif.





Fête de la Nature

Conférence sur les chauves-souris le jeudi 22 mai avec projection, débat et sortie nocturne dans Thénac. Cet évènement était accompagné d'une exposition à la médiathèque.



Les Eclats

Les Eclats de THENAC, le 24 mai, est le grand rendez-vous annuel organisé par Actions Village pour annoncer l'été. Un grand moment de détente, d'ambiance décalée et d'amusement.



Création Jar'Divin

L'entreprise a réalisé gratuitement cette composition pour la commune de Thénac.



Bébé Bibli Nounou

Séance exceptionnelle ce mardi 17 juin ! Stéphanie Brung a gentiment accepté d'accompagner au violon Christine, Françoise et Huguette. Une découverte pour nos tout-petits !





Développer notre canton, soutenir son dynamisme, accompagner les plus fragiles, voici nos priorités. Une ambition forte portée par **la majorité départementale** sous l'impulsion de la **Présidente du Département, Sylvie MARCILLY**.



Budget 2025 du Conseil départemental de la Charente-Maritime

Le budget 2025 du Conseil départemental de la Charente-Maritime s'élève à 1,225 milliard d'euros, répartis entre 900 millions d'euros pour le fonctionnement et 325 millions d'euros pour l'investissement. Ce budget s'articule autour de quatre axes prioritaires. Tout d'abord, l'accompagnement des plus fragiles bénéficie d'une augmentation de 15 millions d'euros, portant le total à 466 millions d'euros, soit 61 % du budget de fonctionnement. Cela inclut une hausse de 6 % pour le logement social et une extension de la garantie bancaire départementale jusqu'à 30 millions d'euros.

Ensuite, la politique de la jeunesse reçoit un budget de 119,5 millions d'euros pour l'enfance et la famille, avec une augmentation de 5,2 millions d'euros. Les collèges bénéficient de 16,5 millions d'euros et 6 millions d'euros sont alloués aux actions du Plan jeunesse. Le développement et l'aménagement du territoire voient une augmentation de 30 % des crédits pour les subventions d'équipement aux communes, totalisant 33,2 millions d'euros. Les routes et ouvrages d'art reçoivent 40,4 millions d'euros, et 10 millions d'euros sont dédiés au Plan digues.

Enfin, l'environnement et la transition énergétique sont également des priorités avec 5,3 millions d'euros alloués à la rénovation énergétique des collèges et des bâtiments départementaux, et 13,6 millions d'euros à la politique de l'eau.



Plan jeunesse du département

Le Plan jeunesse de la Charente-Maritime vise à soutenir les 133 895 jeunes âgés de 9 à 29 ans avec un budget annuel de 7,4 millions d'euros sur cinq ans. Ce plan se décline en quatre grands enjeux.

Le premier enjeu est la citoyenneté, qui encourage l'engagement des jeunes dans des actions concrètes au sein de la société, notamment à travers des formations à la prévention et aux gestes de sécurité pour les élèves de 4e et des projets citoyens pour les jeunes de 11 à 15 ans. Le deuxième enjeu est le sport et la culture, qui facilitent l'accès aux activités sportives et culturelles grâce à des dispositifs comme les chèques sport-culture pour les jeunes de 11 à 15 ans. Le troisième enjeu est la vie quotidienne et l'éducation, qui offrent des solutions pour aider les jeunes à trouver leur voie et à prendre leur indépendance, avec des aides pour les jeunes en situation précaire et un transport scolaire gratuit pour les jeunes en situation de handicap. Le quatrième enjeu est la santé et la prévention, qui répondent aux besoins de santé des jeunes, notamment avec des distributeurs de protections hygiéniques gratuites dans les collèges et des centres de santé sexuelle pour les jeunes de 15 à 29 ans.



Chantier de la fibre en Charente Maritime

Le déploiement de la fibre optique en Charente-Maritime est désormais achevé, couvrant tout le département. Ce projet, lancé en 2017, a coûté près de 338 millions d'euros et a permis de rendre éligibles au très haut débit tous les habitants, même dans les zones les plus reculées. Quelques chiffres clés montrent que 289 000 adresses sont éligibles à la fibre FttH, 20 000 km de fibre optique ont été déployés, 465 emplois équivalents temps plein ont été créés par an, et 396 communes sont desservies par la fibre.

Ce projet a été réalisé en partenariat avec une filiale d'Orange, Charente-Maritime Très Haut Débit (CMTHD), et a inclus des fonds publics couvrant 17,4 % du coût total. Le déploiement a permis de connecter près de 160 000 foyers, soit environ 300 000 personnes.

Sylvie MERCIER

Vice-Présidente du Département à l'aménagement et l'inclusion numériques
Maire de Thénac



Alexandre GRENOT

Vice-Président du Département à la Jeunesse et à la Citoyenneté
Maire des Gonds

Françoise SOUAN

Promue au grade d'Officière des Arts et des Lettres par arrêté du ministre de la Culture



Cela fait plus de 20 ans que Françoise SOUAN se consacre à la diffusion du livre et de la lecture, à l'élargissement de la connaissance et de la compréhension du monde qui nous entoure.

Tout a commencé par la création de la médiathèque à Thénac. A l'époque, cela constituait une première départementale car seule la ville de La Rochelle possédait un tel établissement.

Puis le salon du livre à Thénac a été initié par Françoise SOUAN en 2006 sur le thème du voyage.

D'abord réalisé dans le cadre municipal, ce festival devenait autonome en 2011 avec la création de l'association "L'écriture prend le large" dont elle devient la présidente.

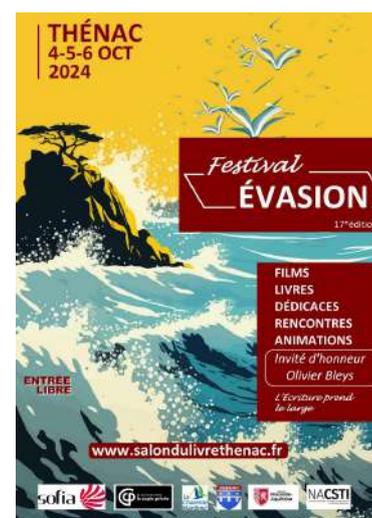
Ce festival a progressivement gagné ses galons et accueille toujours plusieurs milliers de visiteurs provenant de la Région Nouvelle Aquitaine.

En juin 2020, la reconnaissance officielle du ministre de la Culture salue la contribution et l'engagement de Françoise SOUAN au service de la culture de la France. Elle est alors nommée Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres.

Par arrêté du 14 février 2025 Françoise SOUAN est promue au grade d'Officière des Arts et des Lettres.

Cette distinction honorifique est une juste et belle récompense pour Françoise SOUAN qui, avec ténacité et force de conviction, a su réaliser son rêve.

C'est avec un très grand plaisir que l'ensemble du conseil municipal renouvelle ses sincères félicitations et remercie Françoise SOUAN pour son engagement sans faille depuis plusieurs années maintenant, pour le rayonnement de la culture par la lecture, l'écriture et l'image.



AGENDA - DATES À RETENIR

Ce programme est prévisionnel et susceptible d'évoluer en fonction des règles sanitaires, de sécurité ou de la finalisation ou pas de certains projets.

JUILLET

11 JUILLET

- LES ÉCHAPPÉES RURALES
- LA FÊTE NATIONALE
- LE FEU D'ARTIFICE

Organisée par Thénac en Fête et la municipalité



AOÛT

03 AOÛT

- LES EUROCHESTRIES

En l'église de Thénac à 17h
Réservation Helloasso ou mairie
Concert du Quatuor de clarinettes "4 Directions" qui nous vient de Hongrie.



SEPTEMBRE

05 SEPTEMBRE

- FORUM DES ASSOCIATIONS

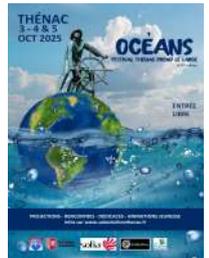
Vendredi de 15h à 20h



OCTOBRE

03/04/05 OCTOBRE

- LES Océans
Festival Thénac
Prend le Large



12 OCTOBRE

- OCTOBRE ROSE



VIE ASSOCIATIVE



A la rentrée prochaine, l'association Actions Village est heureuse de vous proposer une **nouvelle activité de CHANT** en partenariat avec l'Association Couleurs du Brésil et son professeur de chant Tommy Vidal.

Si vous souhaitez passer un beau moment de détente et de convivialité, c'est pour vous ! Le cours est basé sur des exercices importants de relaxation, de respiration, de travail vocal et de chant.

Pas besoin de SAVOIR chanter, rassurez-vous, il suffit d'aimer chanter !

Certains ont rencontré Tommy à notre événement **LES ECLATS** le 24 mai dernier, avec son groupe musical **BRASIL MIX**.

Le répertoire est très varié : chant du monde, actuel et bien d'autres propositions...

**Rendez-vous à la rentrée les jeudis soir à 18h30 !
Salle n°5 au Parc du Château à Thénac**

Si vous êtes intéressé, vous pouvez nous en informer par mail à associationactionsvillage@gmail.com ou directement à Tommy à couleursdubresil@gmail.com.

Nous vous communiquerons prochainement la date de début en septembre.

N'hésitez pas à nous appeler pour plus d'informations.
(Sandrine 07 81 47 56 60 ou Tommy 07 85 33 85 99)

Chant et ensemble vocal

THÉNAC

Rentrée septembre 2025

Tous les jeudis à 18h30 - Salle 5 - Bât 1954

Le chant permet de se détendre grâce à la libération de l'endorphine, **de travailler et de développer son souffle, de maîtriser son corps et d'exprimer ses émotions.**

Compétences développées :
techniques vocales, respiration, tessiture, justesse, théorie musicale, ensemble vocal, arrangements, répertoire, création, improvisation, socialisation, bien-être.

Contact : Tommy Vidal au 07 85 33 85 99 ou Sandrine Sinou au 07 81 47 56 60
couleursdubresil@gmail.com - associationactionsvillage@gmail.com

Festival Thénac prend le large 3, 4 et 5 octobre 2025



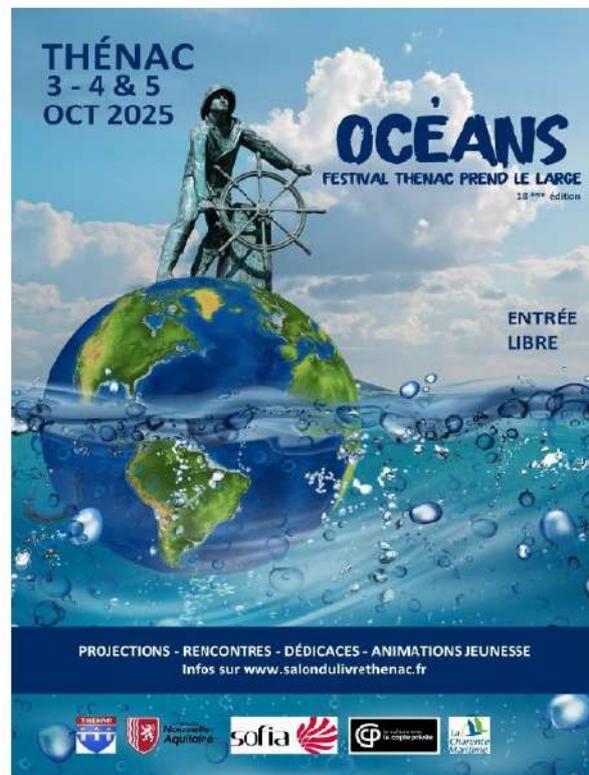
Le Festival de Thénac poursuit sa route sous une autre dénomination pour mieux signifier son enracinement au cœur de notre territoire tout en proposant un voyage à travers conférences, projections, rencontres chaleureuses et diversifiées.

Bienvenue au Festival Thénac prend le large !! L'Année de la Mer 2025 a débuté officiellement le 1er janvier 2025 et se déroule tout au long de l'année.

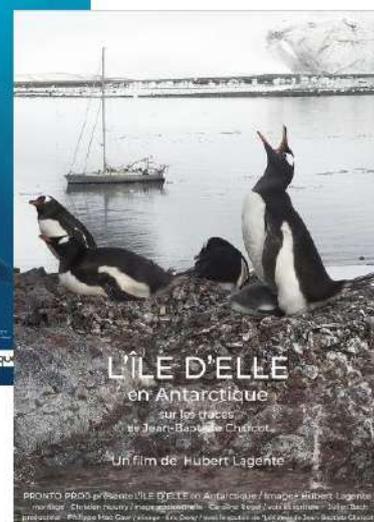
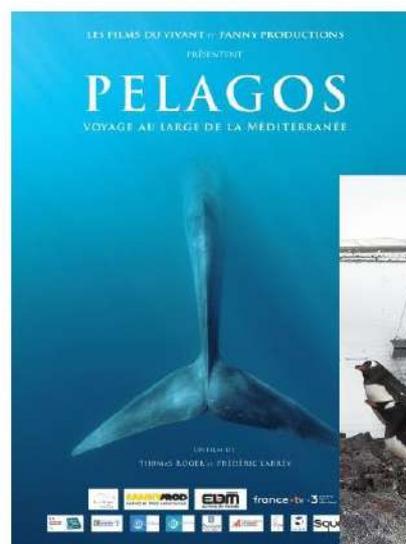
Dans ce sillage notre festival des 3, 4 et 5 octobre sera consacré aux Océans. Nous voguerons de la Méditerranée à l'Antarctique, explorerons la mer de Banda. Nous suivrons Erick Le Rouge et les expéditions Vikings. Nous nous interrogerons sur les conséquences du changement climatique sur la montée des eaux et les invasions biologiques marines. Jules Verne et Pierre Loti seront là en bonne place, les lectures océanes nous enchanteront et les enfants pourront embarquer sur des contes de la mer et des océans. Quel beau programme !!

Les 3, 4 et 5 octobre - Tirez des bords moussaillons, vieux loups de mer et marins d'eau douce, on vous embarque.

INFORMATIONS SUR
www.salondulivrethenac.fr



NOS DEUX GRANDS FILMS DES 3 ET 4 OCTOBRE 2025



DATES À RETENIR

3 août 2025 - Eurochestreries
5 septembre 2025 - Forum des associations
3-4 & 5 octobre 2025 - Festival Thénac prend le large

Ne manquez pas d'aller visiter le site Internet de la commune, pour vous informer au quotidien
www.thenac17.fr

Célébrons la fête nationale

THÉNAC

VENDREDI 11 JUILLET

PARC DU CHÂTEAU

18H LES ÉCHAPPÉES RURALES

5 ÈME ÉDITION SAINTES GRANDES RIVES L'AGGLO

19H SPECTACLE BALLAD

21H15 SPECTACLE LE SAADIKH

GRAND MARCHÉ DE PRODUCTEURS
ET REPAS FERMIERES

22H THÉNAC EN FÊTES

GROUPE POP ROCK REVIVAL BOOGA

23H15 GRAND FEU D'ARTIFICE

OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ

DJ. RELEASE PRODUCTION

BAL POPULAIRE



Profitez du marché de producteurs et composez votre repas concocté par les producteurs locaux (amenez vos couverts)



NUMÉROS UTILES



| | | |
|--|---|------------|
| | SAMU | 15 |
| | POLICE | 17 |
| | POMPIERS | 18 |
| | TOUTES URGENCES <small>Numéro prioritaire, européen et fonctionne avec mobiles et fixes</small> | 112 |
| | SMS OU FAX <small>Pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre</small> | 114 |

Centre antipoison 05.56.96.40.80

Centre-antipoison@chu-bordeaux.fr

L'adresse e-mail ne doit pas être utilisée pour un premier contact à caractère d'urgence médicale. (Téléphonez), sauf impossibilité avérée de liaison téléphonique avec le centre antipoison.

| | |
|---|----------------|
| Enfance en danger | 119 |
| Violences aux femmes | 3919 |
| EHPAD | 05.46.92.90.90 |
| Infirmier Jean-Louis Granouillit | 06.80.68.73.67 |
| Cabinet médical Dr Sophie N-Guyen | 05.46.97.52.79 |
| Cabinet ostéopathe Christophe Conjeaud.. | 05.46.74.10.65 |
| Ostéopathe à domicile Ninon Tissot-Bez.. | 07.78.10.23.22 |
| Espace Nature ô - Réflexologie/Reiki..... | 06.80.70.36.89 |
| Morgane Yviquel - Hypnothérapeute..... | 06.70.39.20.76 |

| | |
|-----------------------------|----------------|
| École de Thénac | 09.75.48.11.56 |
| Cantine | 07.88.64.66.42 |
| Garderie périscolaire | 05.46.92.22.75 |
| Salle Hélène Neveur | 05.46.92.61.94 |
| La poste | 36.31 |
| CDA Saintes | 05.46.93.41.50 |
| Déchetterie Saintes | 05.46.98.07.19 |

NOS COMMERÇANTS & ARTISANS Professionnels du bâtiment

| | |
|---|----------------|
| Plomberie Puydoyeux Courivaud | 06.15.13.66.49 |
| Métallerie-Serrurerie Yohan Ambert..... | 06.24.01.37.10 |
| Carrière de Thénac et de Saintonge CTS | 05.46.92.68.30 |
| Menuiserie Gaudin fabricant, poseur | 05.46.92.64.17 |
| Morand Terrassement/raccordement/assainissement | 06.63.00.59.04 |
| Duché Kévin Peinture-Décoration..... | 06.59.22.51.41 |
| SAS Fuites et Mesures | 06.70.97.43.90 |
| CCR Chouc Cyril - Maçonnerie/Rénovation. | 07.80.55.42.15 |
| Les Compagnons - J. Rousseau - Rénovation | 06.72.68.74.64 |

Commerces et Services

| | |
|---|----------------|
| Domaine des Chais | 05.46.91.05.74 |
| Histoire de Sublimier Coiffure..... | 05.46.92.60.41 |
| Giragri 17 Transport Hélicoptère | 05.46.92.20.23 |
| Le Comptoir d'Ici - Epicerie/Bar..... | 05.46.74.76.42 |
| Le Thénacais, tabac, presse | 05.46.97.59.30 |
| Boulangerie Boulestier | 05.46.74.13.22 |
| Société Les Cardinaux - Chauffeur privé ... | 06.50.41.05.04 |
| Jimmy Labrieux - Conseiller immobilier.... | 06.81.04.64.45 |
| Hits communication - informatique..... | 06.51.81.08.76 |
| Lydie Yonneau Restauration LYR..... | 06.68.33.98.15 |
| Sophie Belluel Créatrice objets/bijoux..... | 06.35.92.22.26 |
| Boucherie Cédric Dumousseau..... | 09.73.89.62.11 |
| MS AUTO SERVICES Mendes..... | 07.68.16.39.60 |
| CW PRESTA 17 multi-services..... | 06.15.73.03.37 |
| Wilfrid Chef à Domicile..... | 06.15.73.03.37 |
| Webtom programmation informatique..... | 07.59.65.95.79 |
| Jovimmo-immobilier.com M. Debusschere.... | 06.98.00.06.72 |

A la recherche
de «Super Nounou» !



LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES

| | | | |
|--------------------------|----------------|---------------------------|--------------|
| Nathalie BOURDY | 06 60 17 80 06 | 2 rue Démocratie | 17460 Thénac |
| Malica BRIGHTON | 06 78 03 31 64 | 2 imp. de l'Île de Ré | 17460 Thénac |
| Margaux CHABOT | 06 67 46 24 31 | 21A rue de la Motte | 17460 Thénac |
| Valérie CHOBLET | 06 80 96 18 36 | 8 chemin Jousset | 17460 Thénac |
| Valérie DEFREMONT | 06 85 75 73 20 | 25 rue Théâtre romain | 17460 Thénac |
| Stéphanie DELAGE | 05 46 93 27 17 | 7 imp. du puits Mauds | 17460 Thénac |
| Corinne EVEN | 07 86 26 38 58 | 2 rue Camélias | 17460 Thénac |
| Nadine FAVRE | 05 46 92 69 23 | 8 route de Préguillac | 17460 Thénac |
| Florence GASNIER | 06 83 57 35 31 | 7 rue Marseillaise | 17460 Thénac |
| Emeline KAMINSKI-GOURVAT | 06.19.31.14.01 | 21, rue de la Motte | 17460 Thénac |
| Monique LILLO | 06 60 90 11 19 | 8 rue Bonchamp | 17460 Thénac |
| Catherine RABILLER | 05 46 92 66 45 | 47 rue des Mauds | 17460 Thénac |
| Stella RAUD | 07 85 20 40 84 | 1 rue Mimosas | 17460 Thénac |
| Gladys ROUDIER | 06 11 24 90 06 | 5 rue JJ Rousseau | 17460 Thénac |
| Suzy SEUGNET | 05 46 92 57 72 | 6 imp. du puits des Mauds | 17460 Thénac |

*Si vous souhaitez que
votre entreprise figure
sur cette page, merci
de bien vouloir nous
faire parvenir vos
coordonnées.*